

## LES MODALITES D'ADMISSION

Après avoir expliqué sa démarche auprès de la famille, le professionnel qui souhaite orienter une famille vers le SAJ contacte le service pour présenter la situation. Une rencontre est alors organisée entre le professionnel, la famille, la directrice du SAJ et un travailleur social du SAJ.

### › Rencontre avec la famille

La première rencontre se fait en présence de la directrice qui présente le service, les lieux et les professionnels. Les documents nécessaires à la compréhension des objectifs de l'accueil sont présentés. Durant ce RDV nous remplissons un DIPC (document individuel de prise en charge). A l'issue de cette rencontre, si la famille adhère au projet du SAJ, elle revient avec le DIPC signé et on formalise alors l'entrée dans le dispositif.

### › L'entrée dans le dispositif

Après discussion en équipe, la famille est recontactée par le référent nommé qui convient avec elle du créneau sur lequel elle sera accueillie. Quelques semaines après le début de l'accueil, La famille, la directrice et le référent élaborent et signent le projet personnalisé, qui contient notamment les objectifs de la prise en charge, les modalités de prise en charge individualisées, et les attentes des familles.

## L'EQUIPE

L'équipe est pluridisciplinaire et privilégie les regards croisés de ses différents membres : éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, psychologue, conseiller en économie sociale et familiale, TISF, animatrice socio-culturel...

## LE LIEU

6 rue Auguste Blanqui  
93430 Villetaneuse



### Accès :

Bus : n°361 arrêt « église de Villetaneuse »  
ou arrêt Jean Jaurès Salengro »  
N° 256 arrêt « église de Villetaneuse »

Le SAJ 93 est un établissement de  
l'association **Groupe SOS Jeunesse**, membre  
du **Groupe SOS**



[www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

**GROUPE SOS**  
jeunesse



Service d'accueil de jour  
et de soutien à la  
fonction parentale de  
Seine-Saint-Denis  
**Ti'SAJ**

Contact

Directrice : Emilie BOUAFER

[Saje93@groupe-sos.org](mailto:Saje93@groupe-sos.org)

[Emilie.bouafer@groupe-sos.org](mailto:Emilie.bouafer@groupe-sos.org)

01.81.80.01.11



Le service d'accueil de jour propose un dispositif ciblé et transitoire de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

Le service s'inscrit comme un dispositif de soutien auquel les familles s'adressent après évaluation et orientation.

Les Familles étant orientées vers le service dans un cadre non contraint, la recherche de l'adhésion est un axe primordial de travail

## LES OBJECTIFS

Le service poursuivra les objectifs principaux suivants :

- › Offrir un lieu d'accueil, contenant et rassurant, d'écoute, d'accompagnement, de coéducation, pour permettre aux familles d'aborder leurs doutes, leurs questionnements et de dépasser ainsi leurs difficultés ;
- › Soutenir les familles dans l'objectif de co-construire le lien parents-enfants et ainsi d'éviter l'aggravation des troubles repérés dans les relations ;
- › Soutenir la fonction parentale en valorisant les compétences et les ressources parentales ;
- › Sortir les familles de l'isolement ;
- › Prendre en compte la situation familiale dans sa globalité pour aider l'enfant et ses parents à vivre mieux ensemble.



## LE PUBLIC ACCUEILLI

Le service a pour objectif d'accompagner **35 familles et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans**, orientées par différents partenaires : services départementaux (PMI, service social, ASE), les services mandatés (AEMO), les associations concourant à la protection de l'enfance ou au soutien à la parentalité (CHRS, hébergement femmes/enfants, maisons des parents...), et les services de l'état (hôpital, CMP, Education Nationale) ...

La notion de « famille » vise à identifier et intégrer la place de tous ceux qui, au quotidien, présentent un lien d'attachement avec l'enfant (frères, sœurs, beaux-parents, famille élargie, tiers digne de confiance). Les indications d'orientation vers le service sont multiples mais recouvrent toujours une **difficulté repérée dans les relations parents/enfants avec un impact sur le développement de ce dernier**.

Le service intervient dans les trois situations suivantes :

- › L'accueil au titre d'une prévention des troubles de développement de l'enfant par un soutien à la fonction parentale, face à des difficultés d'accordage dans les relations parents /enfants ou de socialisation de l'enfant ;
- › L'accueil pour contenir un risque, ou regard de dysfonctionnements familiaux pouvant déboucher sur une exposition du mineur à un danger ;
- › L'accueil pour soutenir le retour en famille d'un enfant (ou d'une fratrie) ayant bénéficié d'un placement.



## LES MODALITES D'ACCUEIL

Le service est ouvert du lundi au samedi, et pendant les vacances scolaires. La semaine est rythmée notamment par les temps d'accueil et les ateliers.

Les familles seront accueillies au SAJ au moins une fois par semaine. Ces temps d'accueil sont proposés aux familles lors de l'admission et tiennent compte de leurs contraintes personnelles.

## LES ACTIVITES

Les parents se rencontrent autour d'activités supports à la relation permettant de valoriser, de développer les compétences de chacun et de s'accorder sur une définition commune des difficultés rencontrées.

Des activités collectives ou individuelles sont mises en œuvre pour opérer des changements visant à retrouver une stabilité au sein de la famille : café des parents, activités ludiques et/ou éducatives dans les locaux du SAJ ou en extérieur, ateliers bien-être, séjours familles, repas, temps festifs, entretiens individuels ou familiaux...